



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

collectivité départementale : Mayotte

Question écrite n° 39965

Texte de la question

M. Pierre Lequiller attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les problèmes consécutifs aux tentatives d'immigration sur Mayotte engendrées par la misère et le désœuvrement qui règnent dans l'archipel des Comores. De nombreux ressortissants comoriens d'origine anjouanaise et grand'comorienne principalement tentent, souvent au péril de leur vie, de rejoindre clandestinement la collectivité territoriale de Mayotte sur des embarcations précaires. Il lui demande s'il dispose de statistiques sur les trois dernières années de nature à prendre en compte l'ampleur du phénomène et en particulier en lui indiquant pour la période considérée le nombre de refus de séjour et de reconduites effectives à la frontière. Par ailleurs, il lui demande de lui faire savoir combien de ressortissants comoriens ont intenté un recours contre les arrêtés de reconduite à la frontière les concernant auprès du tribunal administratif de Mayotte et, parmi eux, combien ont obtenu l'annulation de l'arrêté de reconduite dont ils ont fait l'objet.

Texte de la réponse

La pression migratoire à Mayotte est extrêmement forte, du fait du taux élevé de natalité des Comores voisines et de la différence du niveau de vie entre cet archipel et Mayotte. Le Gouvernement ne méconnaît pas ce problème et a décidé en 1999 de renforcer les moyens de police en place à Mayotte, à hauteur de dix agents pour la police aux frontières et de quarante agents pour la sécurité publique. Ce renforcement est en cours. De nouvelles dispositions de lutte contre l'immigration irrégulière sont en cours d'étude. Le tableau ci-dessous présente les données chiffrées demandées. (Voir tableau dans J.O. correspondant)

Données clés

Auteur : [M. Pierre Lequiller](#)

Circonscription : Yvelines (4^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39965

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 janvier 2000, page 284

Réponse publiée le : 5 juin 2000, page 3452